

Quoi qu'il en soit de ces réflexions dont les avocats en renom contestent peut-être la justesse, une chose est certaine : M^e Robichon obtint l'acquiescement du juif devant le tribunal correctionnel de l'arrondissement, malgré le réquisitoire foudroyant et concluant du ministère public, et les plaintes justifiées des victimes. Je dis l'acquiescement pur et simple, sans amende et sans frais.

Le ministère public fit appel et M^e Robichon sauva son client en appel comme il l'avait sauvé en première instance, sans amende et sans frais.

Qui dit usurier dit avaré. Le croirait-on ? Un an s'écoula sans que le juif offrit un centime d'honoraires à son défenseur.

M^e Robichon le manda dans son cabinet et lui dit :

— Vous me devez...

— Oh ! cher maître, interrompit le juif, laissez-moi fixer moi-même vos honoraires.

— Non ! vous faites les choses trop généreusement. Vous me devez mille écus.

— Mille écus ?

— Oui, ou trois mille francs si vous aimez mieux.

— Trois mille francs !

— Sans doute.

— Mais c'est horriblement cher.

— Vous trouvez ? On voit bien que vous ne connaissez pas l'histoire du prince de Condé et du Gascon ; elle est courte et jolie, permettez-moi de vous la narrer.

Des admirateurs du grand Condé se cotisèrent et réunirent trois mille livres, ou mille écus, qu'ils promirent à l'auteur de la meilleure pièce de vers en l'honneur du vainqueur de Lens et de Rocroy. Deux cents poètes concoururent. Ce fut un Gascon qui remporta le prix avec ce simple quatrain :

Pour célébrer tant de vertus,
Tant de hauts faits et tant de gloire,
Mille écus, morbleu ! mille écus !
Ce n'est pas un sou par victoire.

L'avocat ajouta : n'étant pas gascon, je ne vous dirai pas qu'en exigeant trois mille francs, je ne vous demande qu'un sou par mensonge ; ce serait peut-être exagéré ; mettons cinq francs, et n'en parlons plus.

— Je vous avoue que je ne comprends pas, dit le juif.

— C'est que vous y mettez de la mauvaise volonté, tant la chose est claire. J'ai commis dans les deux plaidoiries prononcées pour vous, plus de mensonges que je n'en ai proféré à la barre depuis trente ans que je